



PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Préfecture

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections et de la réglementation générale

Arrêté portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes nouvelles créées à compter du 1^{er} janvier 2019 de l'arrondissement d'Angoulême

La Préfète de la Charente,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral, notamment les articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;

Vu l'arrêté du 28 septembre 2018 portant création de la commune nouvelle de La Rochefoucauld-en-Angoumois à compter du 1^{er} janvier 2019 ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2018 portant création de la commune nouvelle de Moulins-sur-Tardoire à compter du 1^{er} janvier 2019 ;

Vu les propositions des maires des communes nouvelles concernées ;

Vu les désignations des représentants par le président du tribunal de grande instance d'Angoulême ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans le tableau annexé ci-après.

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture de la Charente et les maires des communes nouvelles concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Angoulême, le 7 mars 2019

P/La préfète et par délégation,
La secrétaire générale,


Delphine Balsa

Annexe à l'arrêté préfectoral du 7 mars 2019

ARRONDISSEMENT D'ANGOULEME
Communes nouvelles de moins de 1 000 habitants et
1 000 habitants et plus composées selon l'art. L.19 VII

CANTON DE VAL DE TARDOIRE

Communes	Conseillers municipaux	Délégués du TGI	Délégués de l'administration
LA ROCHEFOUCAULD- EN-ANGOUMOIS	M. Christian VALLEE suppléante : Mme Danielle MARTINEZ	Mme Fabienne LINARD- DESAGES	Mme Nicole JARDIN suppléante : Mme Michèle CLEMENT
MOULINS-SUR- TARDOIRE	Mme Nathalie LEPRETRE suppléante : Mme Sylvie RATINEAU	Mme Christiane LABIDURIE	Mme Pascale LEQUESNE suppléant : M. Daniel NADAUD